

# ELECTIONS PROFESSIONNELLES du 8 Décembre 2022 COMITE TECHNIQUE

Mais qu'a fait **Sud** pendant 4 ans ?

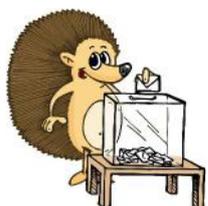
Le temps de travail, les salaires, le RIFSEEP, la Réorganisations des services,  
les Assistant-es Familiale, les conditions de travail, la santé au travail,  
les déroulements de carrières, les effectifs...

**Voilà 4 ans, vous nous avez accordé votre confiance en votant majoritairement pour SUD lors des élections professionnelles.**  
**Pendant ces 4 ans de mandat, SUD a été de tous les combats : temps de travail, salaires, RIFSEEP, réorganisation des services, assistantes familiales, conditions de travail et santé au travail, déroulements de carrières ou encore effectifs... La liste n'est pas exhaustive. Comme nous nous y engageons depuis de très nombreuses années, nous avons régulièrement rendu compte de notre activité et de nos positions à travers notre publication, Le Petit Conseiller Généreux (LPCG), et notre newsletter.**  
**Que vous soyez adhérent-es ou pas, nous vous avons accompagné-es, individuellement et collectivement, dans vos démarches et vos revendications.**  
**Le 8 décembre prochain, vous serez à nouveau appelé-es à élire vos représentant-es pour les 4 ans à venir.**  
**Avec la loi de transformation de la fonction publique de 2019, les prérogatives du CST (qui remplace le CT), du CHSCT et des CAP ont bien évoluées.**  
**Nous avons face à nous un gouvernement qui a d'ores et déjà annoncé qu'il allait resserrer la vis budgétaire et une collectivité départementale qui réorganise ses services à tour de bras.**  
**Il est d'autant plus nécessaire de donner les moyens indispensables à SUD, syndicat fort et exigeant, implanté de longue date au Département et composé de militant-es expérimenté-es, pour vous représenter au quotidien.**  
**Enfin, voter pour les listes SUD, c'est assurer notre représentativité au niveau national. De cette représentativité découle la possibilité pour nos représentant-es de porter nos revendications auprès de nos ministres de tutelle.**  
**Alors, pour être assuré-es d'être bien représenté-es, le 8 décembre, votez et faites voter pour les listes SUD !**

lisez tous les détails de nos luttes en scannant ce QR code...  
ou sur : <http://www.sud-ct35.org>



Scannez-moi !



## le 8 décembre, votez et faites voter SUD !



## Prestation Sociales

SUD revendique une augmentation significative du budget consacré aux prestations sociales. D'autant plus aujourd'hui que la réglementation va également évoluer en ce qui concerne l'adhésion à une mutuelle (complémentaire santé et garantie maintien de salaire). Il ne faudrait pas que les obligations réglementaires soient l'occasion de baisser les autres prestations. Nous avons obtenu que les agent-es de collèges bénéficient de titres-restaurant pour les jours de permanence. C'est une première étape car nous attendons que tous les jours sans restauration scolaire soient pris en compte. SUD milite pour une revalorisation des titres-restaurant. SUD interpelle régulièrement l'administration sur les moyens de soutenir les agent-es qui ne peuvent utiliser les transports en commun et ne bénéficient donc pas d'indemnités de l'employeur. Enfin, nous sommes attachés à ce que le maximum de personnes puisse bénéficier des prestations sociales. Les modes de calcul et tranches de revenus ont évolué. SUD reste vigilant pour que ces changements ne fassent pas de perdant-es. La dématérialisation des procédures peut compromettre cet objectif pour les collègues éloignés du numérique. SUD revendique qu'un accompagnement soit fait pour que personne ne soit pénalisé.

## Assistants Familiales

Aux élections de 2018, SUD a obtenu 10 élu-es sur 14 en CCP C. SUD est également la seule organisation syndicale présente en CCPD ( Commission Consultative Paritaire Départementale ) chargée des agréments des assistants familiales. SUD élabore des revendications collectives pour leur métier :

- Leur titularisation au sein de la FPT.
- Une vraie intégration dans les équipes ASE.
- Respect de la présomption d'innocence en cas de procédure.
- Une valorisation significative de leur rémunération.



## Temps de travail/Télétravail

Le début du mandat a été marqué par la mise en place du nouveau temps de travail. Ce rude combat, s'il n'a pas mené à la victoire espérée, a tout de même permis de faire reconnaître la pénibilité physique de certains métiers (collèges, ENS) mais aussi de prendre en compte une partie des heures réellement effectuées.

Le télétravail a été facilité à cette occasion. Si SUD maintient sa prudence sur le développement de ce mode de travail, il apparaît tout de même qu'il peut permettre aux agent-es qui en bénéficient de gagner en confort de travail. Il ne faut pas pour autant en oublier les risques que cela peut avoir et la nécessaire implication de l'employeur pour permettre de bonnes conditions d'exercice professionnel. SUD attire aussi l'attention sur les agent-es dont les missions ne permettent pas le télétravail. Ils-elles ne doivent pas être les oubliés des aménagements et des indemnités.



le 8 décembre, votez et faites voter **Sud**

Si le salaire indiciaire n'est pas du ressort de la collectivité, le régime indemnitaire (RI), lui, dépend bien de la volonté du Département. A force de débats et d'arguments, SUD a pu faire bouger quelques lignes sur les dernières évolutions du RIFSEEP. Ce n'est, certes, pas suffisant et SUD se bat pour que le RI valorise l'expertise, la technicité et la contrainte de tous·tes les agent·es et pas uniquement les fonctions « stratégiques » des grand·es directeur·trices...



## Collèges

Depuis l'intégration des agent·es de collèges au Département, plusieurs élu·es et représentant·es SUD sont issu·es de ce secteur. Deux agents de maintenance bénéficient également d'une décharge d'activité. SUD organise régulièrement des réunions en collèges. Vos remarques et questions nourrissent nos revendications : effectifs, remplacements, conditions de travail, formations... Par exemple, la prise en compte des restrictions médicales dans les effectifs-cible est une de nos revendications qui a été en partie entendue. De même, SUD s'est battu pour que la pénibilité des missions en collège soit reconnue dans le cadre de l'augmentation du temps de travail en 2019. De nombreux dossiers sont encore en cours. SUD reste mobilisé auprès des agent·es pour les soutenir.

## Egalité Femmes/hommes

Les services du Département sont fortement féminisés. SUD milite depuis longtemps pour réduire les inégalités (salaires, temps partiels, carrières...). En 2016, SUD avait soutenu le plan d'action sur l'égalité femmes/hommes au Département mais il reste toujours du travail pour que ce sujet soit une vraie réalité. En 2019, SUD a participé à l'élaboration de la charte de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Une cellule d'écoute a été mise en place pour faciliter la parole des agent·es victimes. SUD souscrit à ces initiatives et attend que les moyens soient bien à disposition pour les faire vivre au quotidien.



## Espaces Naturels Sensibles

Comme pour les collèges, SUD s'est battu pour que la pénibilité des missions ENS soit reconnue. Avec le projet Biodiversité, SUD accompagne les agent·es ENS et du service Patrimoine Naturel dans leurs revendications. Pour SUD, les missions ENS ne doivent pas être externalisées. SUD revendique le recrutement d'agent·es à la hauteur de l'augmentation des surfaces acquises ainsi que la prise en compte des missions d'insertion. SUD défend un projet de transformation sociale et écologique de la société avec des choix politiques forts pour la préservation de la biodiversité. Pour autant l'organisation de l'activité doivent se faire en concertation avec l'ensemble des agent·es.



# le 8 décembre, je vote **SUD**

## Effectifs/réorganisation des services et Contractuel·les

Le contrat de Cahors a bloqué pendant plusieurs années la possibilité d'augmenter le budget de fonctionnement en fonction des besoins réels de la collectivité.

La réponse du Département a été la mise en place de Capacité d'action 2021 et la réorganisation des services, souvent à marche forcée, pour redistribuer des postes sur les secteurs les plus en tension.

Sur chaque dossier présenté en CT, SUD est allé à la rencontre des équipes pour porter ensuite vos revendications et attentes.

SUD a systématiquement rappelé l'importance d'avoir des équipes étoffées afin de rendre un service efficace et rapide au public.

La dématérialisation des procédures ne peut être la seule réponse à apporter au manque de personnel. On le voit à travers les exemples de la chaîne comptable ou encore de la disparition des correspondant·es bureautique.

SUD continuera de réclamer les créations de postes de terrain indispensables au bon fonctionnement des services. Ce sont les agent·es en nombre suffisant qui permettront de répondre aux usagers et de réaliser les projets portés par les élu·es du Département.

SUD se bat pour la défense du statut de fonctionnaire et la déprécarisation des agent·es.

Nous n'en oublions pas pour autant les contractuel·les, de plus en plus nombreux·ses au Département. Le nouveau RIFSEEP acte l'alignement de leur RI sur celui des titulaires.

Nous revendiquons toujours un temps de travail identique pour tous·tes (cf. les remplacements en collègue) ainsi que le respect du délai de prévenance réglementaire pour les renouvellements ou fin de contrat.

SUD milite inlassablement pour la création d'un pool de remplacement composé d'agent·es titulaires et volontaires.

## LDG / Formation

Les lignes directrices de gestion (LDG) doivent définir les orientations RH de la collectivité. Au Département, elles amalgament aussi bien les questions de déroulement de carrière que la formation, la mobilité ou encore les reconversions (MAIH).

Depuis la perte de prérogatives en CAP, ces points sont vus en comité technique.

Pour chacun d'eux, SUD revendique des moyens financiers à la hauteur des besoins pour les rendre pertinents et utiles pour les agent·es.

Pour SUD, les ratios d'avancement de grade doivent faciliter des déroulements de carrière linéaires. Ils sont aujourd'hui bien trop faibles pour assurer à l'ensemble des agent·es une fin de carrière au maximum de leur grade. Lors des dernières réunions partenariales, grâce à ses élu·es de longue date et à sa connaissance des situations individuelles, SUD a pu faire modifier certaines propositions de l'administration.

SUD se bat pour que les formations soient validées en concertation étroite avec les agent·es afin de répondre au mieux à leurs besoins et ainsi, faciliter la mobilité, la reconversion ou la préparation aux concours. Nous revendiquons que les nécessités de service ne soient pas l'argument phare des refus de formations.

Pourquoi voter **SUD** ?  
Regardez la vidéo  
en scannant ce QR code...



☎ 02 99 02 39 82  
@ sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr  
www.sud-ct35.org  
✉ 1 Avenue de la Préfecture 35042 RENNES CEDEX

